



COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
RIB 15 589 63610 05 52 30 180 40

COMPTE RENDU

Bureau Directeur du 7 avril 2014

Présent(e)s : NIVELON Gérald, Président

BESSON Dominique, BOUAZIZ Marcel, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, FILLEUX Jo, JACOB Christophe, MESTRE Philippe, MICHOT Olivier, SERRE Jean-Paul

Excusé(e)s : CHATAING Brigitte, MANIEL Cyril

Invités : BESTOSO Franck

A. Ouverture par le Président

(G. NIVELON)

1) Compte rendu du Conseil de Zone du 5 avril 2014

- Dossiers Zone Centre / Politique Générale Fédération Française de Basket Ball

(JC. DILDARIAN)

- Nouvelles directives de la Fédération Française de Basket Ball sur l'organisation des zones

Le fonctionnement des zones est assimilé à celui d'une commission fédérale avec son propre budget pour réaliser des actions validées par la Fédération Française de Basket Ball. Le budget alloué par la Fédération Française de Basket Ball à chaque zone est de 6000 €.

2 réunions annuelles de 2 jours du vendredi 17h au samedi 17h sont prévues.

- Les différentes actions portent sur :

- ✓ La formation du joueur à travers les TIC, TIL et les camps inter ligues
- ✓ La formation des techniciens – WEPS
- ✓ La formation des arbitres et OTM à travers divers stages de revalidation, de détection et de perfectionnement
- ✓ La Commission des dirigeants, carrefour d'échanges

2) Charte des Officiels

- La nouvelle charte des officiels sera applicable à partir de la saison 2015-2016, des dispositions transitoires seront appliquées dès la saison 2014-2015

- Les nouveaux principes de cette nouvelle charte :

- ✓ Des liens forts entre les officiels et leurs clubs
- ✓ Des engagements de la Fédération Française de Basket Ball, des clubs et des officiels
- ✓ Des crédits de points pour chaque club pour toute action en faveur de l'arbitrage ou des tenues de tables de marque
- Création d'un arbitre club, d'un OTM club recevant ou visiteur, d'un OTM hors club ou proche
- Pour chaque équipe engagée, un club doit puiser dans son crédit de points pour assurer sa participation à la nouvelle charte
- Bilan réalisé en fin de championnat uniquement sanction financière si le club n'est pas en règle avec la charte. Dans le cas où le club aurait un surplus de points création d'un bonus financier.
- Présentation du championnat de France U15 Elite et Inter régional
- Présentation des nouveaux dispositifs territoriaux pour la saison 2014-2015, CTC, entente, union



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



du relief et des Hommes



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com



web

B. Dossiers spécifiques

(G. NIVELON)

1) Coopération Clermontoise

La CTC GRAND CLERMONT est validée et concerne les clubs de BEAUMONT, COURNON, STADE CLERMONTOIS BASKET FEMININ, AS MONTFERRAND et STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE. Le club d'ISSOIRE s'est retiré du projet.

2) Développement territorial / Coopération Territoriales de Clubs

Accompagnement des CTC en cours :

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| - CTC ROYAT / ORCINES | O. MICHOT |
| - CTC CHAURIAT / VERTAIZON | J.C. DILDARIAN |
| - CTC PONT DE DORE / LEZOUX | F. REVEILLERE |
| - CTC CHAPPES / ENNEZAT | M. BOUAZIZ |

3) Professionnalisation et mutualisation de l'emploi

(J.C. DILDARIAN)

Le dossier de création d'un groupement d'employeurs est en cours de constitution avec l'appui du Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme dans le cadre du dispositif local d'accompagnement

C. Pôle Administration

(J.C. DILDARIAN)

1) Bilan des heures du personnel et validation du planning du personnel

Gestion toujours rigoureuse des heures du personnel ce qui devrait permettre d'éviter des dépassements d'horaires pour cette année.

D. Pôle Financier

(J.P. SERRE)

- Renégociation de l'emprunt des travaux de la salle de réunion Gérard FOLLACA auprès du Crédit Mutuel
- Mise en place des prélèvements automatiques pour les clubs

E. Pôle Formation

(C. JACOB)

La fête du Mini se déroulera les 14 et 15 juin à la Maison des Sports :

Samedi matin : baby, samedi après-midi : mini poussins, dimanche toute la journée : poussins.

Les buvettes seront confiées au STADE CLERMONTOIS BASKET. Un panier repas sera proposé aux clubs pour le dimanche midi.

F. Pôle Formation – Commission des Officiels

(J. CIPIERE)

Du fait d'un manque d'environ 100 arbitres pour couvrir les rencontres jeunes et seniors, le principe : 1 club = 1 ACS (Arbitre Club Sénior)

- L'ACS officie uniquement dans son club.
- Formation accélérée, octobre-novembre-décembre, âge requis 17 ans, coût gratuit puis N+1 90 euros. Formation personnelle obligatoire : E Learning Fédération Française de Basket Ball, 5 modules (10h) et arbitrage en club, 4 rencontre minimum de niveau U17 ou plus (18h)
- 1 ACS dans le club = couverture des rencontres par la Commission des Officiels
- Pas d'ACS dans le club = non prioritaire pour la couverture des rencontres.

G. Pôle Pratiques

(J. FILLEUX)

1) Point général

Le président n'est pas satisfait du fait que les clubs soient amendés pour les licences manquantes sur des rencontres de début de saison seulement mi-mars.

2) Journée « Finales Départementales » : Programmation / Désignations des délégués

Les finales départementales se dérouleront le dimanche 25 mai.

- DOMES SANCY (ROCHEFORT MONTAGNE) – finales féminines, délégués Olivier MICHOT et Marcel BOUAZIZ
- ST PRIEST BRAMEFANT – finales masculines, déléguées Jo FILLEUX et Brigitte CHATAING
- LEZOUX – tournoi DM3, délégués Jean-Claude DILDARIAN et Jean-Marc CHARBONNIER
- ANATOLE France (gymnase Fleury) – finales entreprises, délégué Jean-Paul SERRE

3) Calendrier général / Calendrier Administratif – Orientations

Un pré calendrier des principales manifestations pour la saison 2014-2015 est élaboré ; document de base lors de la réunion de concertation avec la Ligue lors de l'élaboration du calendrier général

H. Pôle Développement

(O. MICHOT)

Challenge développement, classement final au 31 mars 2014 :

- Challenge fixe :
 1. BASKET DOMES SANCY
 2. NOHANENT PUY VALEIX
 3. ASPTT CLERMONT
 4. AS BANQUE DE FRANCE CHAMALIERES
 5. AL ANATOLE France
- Variable création d'équipes filles :
 1. NEYRAT BASKET ASSOCIATION
 2. BB COURNON D'AUVERGNE
 3. US ISSOIRE
 4. STADE CLERMONTOIS BASKET FEMININ
 5. BC VAL DE VEYRE

I. Questions diverses

- 1) Décision du Bureau Directeur pour la rencontre n° 151, US ST GEORGES LES ANCIZES / US SAYAT en DF2 : le Bureau Directeur décide sur proposition de la Commission des Officiels, que la rencontre opposant ces deux clubs qui s'est tenue le 25 janvier 2014 sera à rejouer à l'US ST GEORGES LES ANCIZES à une date fixée par la Commission Sportive
- 2) Le président du Comité Départemental du Puy-de-Dôme souhaite saisir la commission juridique au sujet de la rencontre DM1 poule B du 23 mars 2014, CS PONT DU CHATEAU / CTE PONT DE DORE – LEZOUX afin de connaître les raisons pour lesquelles les deux arbitres ont sifflé 7 fautes techniques. Vote : 9 pour, 1 abstention.

La séance est levée à 22h30.

NIVELON Gérald
Président du Comité



DILDARIAN Jean-Claude
Secrétaire Général du Comité

